

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

**Paix-Travail-Patrie**

\*\*\*\*\*

**REGION DE L'EXTREME-NORD**

\*\*\*\*\*

**DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI**

\*\*\*\*\*

**COMMUNE DE KOUSSERI**

\*\*\*\*\*

**COMMISSION INTERNE  
DE PASSATION DES MARCHES**

\*\*\*\*\*

**REPUBLIC OF CAMEROON**

**Peace-Work-Fatherland**

\*\*\*\*\*

**FAR NORTH REGION**

\*\*\*\*\*

**LOGONE ET CHARI DIVISION**

\*\*\*\*\*

**KOUSSERI COUNCIL**

\*\*\*\*\*

**INTERNAL TENDERS BOARD**

\*\*\*\*\*

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 11 /AONO/C/KOSSERI/CIPM/2025 DU 16/06/2025,**

**POUR LA CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DE POMPES A ENERGIE SOLAIRE DANS LES LOCALITES DE, CSI MASSIL AL-KANAM, CSI DE MASSAKI, CSI D'AMCHEDIRÉ, CSI DE LACTA, MAINANI, MALAK, ARDEBÉ NGABDJAM, ARKIS, KAWADJI ET WADJETOUNA,DANS LACOMMUNE DE KOSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

#### **1. Objet :**

Dans le cadre de la mise en œuvre des Projets d'investissement, le Maire de la Commune de KOSSERI(Maître d'Ouvrage) lance pour le compte la Commune de KOSSERI,un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de dix (10) forages équipés de pompes à énergie solaire dans les localités de CSI MASSIL AL-KANAM, CSI DE MASSAKI, CSI D'AMCHEDIRÉ, CSI DE LACTA, MAINANI, MALAK, ARDEBÉ NGABDJAM, ARKIS, KAWADJI ET WADJETOUNA,dans la Commune de KOSSERI, Département du LOGONE ET CHARI, Région de l'Extrême-Nord.

#### **2. Consistance des travaux**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

Pour chaque forage :

- Etudes géophysiques, hydrogéologiques et implantation ;
- Installation de chantier ;
- Réalisation du forage de débit nominal 3m<sup>3</sup>/h ;
- Développement et pompage d'essai ;
- Analyses et traitement de l'eau ;
- Construction d'un château d'eau en Béton Armé de **Diamètre Intérieur 4,0m et Hauteur 2,50m** avec salle de commande attenante ;
- Aménagement de 03 bornes fontaines à 04 robinets de puisage chacune ;
- Fourniture et pose de la pompe ;
- Fourniture et pose des conduites ;
- Fourniture et installation du champ solaire sécurisé au-dessus du château d'eau ;
- Construction d'une clôture de protection et de sécurité autour du champ de captage et du château d'eau ;
- Mise en place et formation d'un comité de gestion pour assurer la pérennité des ouvrages ;
- Fourniture d'une caisse à outils ;
- Mise en service des ouvrages ;

#### **3. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique et/ou de la réalisation des forages, et faisant partie des entreprises homologuées par le MINEE, ou faisant partie de celles catégorisées par le MINMAP, ou encore ayant exécuté des travaux identiques financés par le FEICOM tout au plus les 12 derniers mois, ou ne présentant pas une charge de travail en rapport avec les projets financés par le FEICOM (c'est-à-dire, ne disposant pas de plus de deux (02) Marchés en cours et dont le taux d'exécution à la date de soumission est inférieur à 60%).

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises ou leur groupement sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

#### **4. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le FEICOM/Commune de KOUSSERI, Exercice 2025&Suivants, pour un coût estimatif total de **deux cent millions(200000 000) francs CFA TTC.**

#### **5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de KOUSSERI.

#### **6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de KOUSSERI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** à la Recette municipale de KOUSSERI au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

#### **7. Présentation des offres**

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

#### **8. Remise des Offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat général de la Mairie de KOUSSERI, **Le 29 Juillet 2025 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

##### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 11 /AONO/C/KOUSSERI/CIPM/2025 DU 16/06/2025,**

**POUR LA CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DE POMPES A ENERGIE SOLAIRE DANS LES LOCALITES DE,CSI MASSIL AL-KANAM, CSI DE MASSAKI, CSI D'AMCHEDIRÉ, CSI DE LACTA, MAINANI, MALAK, ARDEBÉ NGABDJAM, ARKIS, KAWADJI ET WADJETOUNA,DANS LA COMMUNE DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

***Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

#### **9. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant **quatre millions (4 000 000) francs CFA**. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les cautionnements présentés par les soumissionnaires doivent être accompagnés de **récépissés de consignation** délivrés par la CDEC.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité

administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

## **10. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps, le 29 Juillet 2025 à 14 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de KOUSSEI, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

## **11. Délai de réponse des soumissionnaires**

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt et un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

## **12. Délai d'exécution des travaux**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation desdits travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## **13. Evaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### **13.1- Critères éliminatoires**

#### **13.1.1 : Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### **13.1.2 : Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **dix (10) critères essentiels sur vingt-sept (27)**.
- f) N'avoir pas abandonné un chantier au cours de trois dernières années.

#### **13.1.3 : Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

### **13.2 : Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **30 critères** essentiels suivant la notation ci-après :

- a) Présentation générale sur **3 critères** ;
- b) Expérience générale de l'Entreprise sur **1 critère** ;
- c) Expérience dans les travaux similaires sur **5 critères** ;
- d) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **4 critères** ;
- e) Moyens logistiques sur **3 critères** ;
- f) Le matériel de chantier à mobiliser sur **5 critères** ;
- g) Le matériel de sécurité sur **4 critères** ;
- h) La méthodologie d'exécution sur **2 critères** ;
- i) Organisation et déroulement du Projet sur **1 critère** ;
- j) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **2 critères**.

### **14. Attribution du Marché**

Le Maire de la Commune de KOUSSERI, Maître d'Ouvrage, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres..

### **15. Délai de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **16. Allotissements**

L'allotissement est en un seul lot unique de dix (10) forages.

### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Mairie de KOUSSERI.

KOUSSERI, le 27 JUIN 2025

**Le Maire**



### **Ampliations:**

- PREFET /MT (pour information)
- DD MAP /MT(pour information)
- PRESIDENT/ CIPM(pour information)
- FEICOM/EN (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire).